

Le gouvernement du Canada n'avait ni le droit ni le pouvoir d'engager notre pays officiellement, sans consulter les Chambres.

Maintenant, je vais citer les paroles mêmes de l'honorable ministre : et que dit-il sous sa propre signature?—bien que cela ne soit pas nécessaire, car tout le monde sait qu'en matière politique, il n'entre rien dans *La Patrie* qui n'ait eu la sanction, l'approbation de l'honorable ministre. Le contraire serait surprenant, vu que ce journal est l'organe avoué du gouvernement dans le district de Montréal. Dans *La Patrie* du 10 octobre, l'honorable ministre dit :

Je suis en mesure de vous donner l'assurance la plus positive que le gouvernement canadien n'a pris aucune décision relativement à l'envoi d'un corps de milice au Transvaal. Le mérite du débat entre l'Angleterre et le Transvaal est une chose; l'immixtion du Canada dans les guerres extérieures de l'empire en est une autre. L'on cherche à créer un mouvement qui aurait pour résultat de faire participer, à l'avenir, le Canada à tous les différends, à tous les conflits qui pourraient surgir en Europe et dans toutes les parties du monde où les grands pouvoirs européens ont des intérêts.

Tout cela n'est-il pas de nature à terroriser le public, à rendre impossible à ses collègues de différer d'opinion avec lui sur cette importante question? Mais l'honorable ministre a cependant la bonté d'ajouter :

Le gouvernement serait heureux de favoriser le départ de tous ceux dont les instincts guerriers et patriotiques les poussent à aller se battre au Transvaal. Je ne crois pas, pour ma part, que l'opinion publique en ce pays demande davantage et, j'ajouterais, admettrait que l'on dût faire plus dans une éventualité comme celle-ci.

Qu'est-ce qui retient l'honorable ministre en compagnie de ces gens qu'il accuse de lâcheté criminelle en adoptant une semblable politique? Quelque intérêt qu'il puisse avoir à rester dans le cabinet, je dirai que cette position devenait impossible s'il eût eu plus de respect pour lui-même et pour ses collègues. Ainsi, il a émis ces opinions, ou il ne les a pas émis. Dans l'affirmative, il a donc cherché à tromper, à leurrer le peuple; dans le cas contraire, il aurait dû avoir le courage de ses opinions et lorsqu'est venue la question d'abandonner une position qu'aucun Canadien n'aurait dû conserver un seul instant, alors qu'il était si fortement opposé à l'attitude de ses collègues, s'il eût eu plus d'amour-propre, plus de respect pour ses déclarations et pour ses collègues, l'honorable ministre aurait, sans retard, abandonné sa position.

Il est survenu des événements graves depuis mon départ du Canada, vendredi dernier. Ces événements sont d'une grande importance pour l'empire britannique. Je ne suis pas de ceux qui veulent dicter une ligne de conduite au gouvernement. Je ne suis qu'un simple soldat dans l'armée libérale. Je me rappelle qu'à la dernière session le parlement canadien s'engagea à aider l'empire britannique, et je crois que le jour est venu de donner effet à cet engagement. C'est à titre de Canadien-français et comme mem-

Sir CHARLES TUPPER.

bre du parti libéral que je fais cette déclaration.

Voyez le contraste entre cette franche déclaration qui commandera l'approbation de tout homme sans prévention et celle du ministre des Travaux Publics au lieu de voir là, comme l'honorable ministre a réussi à en convaincre le premier ministre, une violation de la constitution, l'honorable député de Maisonneuve dit au peuple de son pays —et il parle avec l'autorité d'un homme versé dans les affaires publiques, non seulement dans cette Chambre, mais dans le pays —il déclare au peuple, qu'à son avis, la résolution adoptée à l'unanimité par les deux Chambres justifiait parfaitement l'envoi d'un contingent militaire.

Les membres de cette Chambre approuveront, j'en suis sûr, l'attitude de l'honorable député de Maisonneuve.

*La Patrie* continua chaque jour d'attaquer le gouvernement et de lancer toutes les menaces possibles pour prévenir l'envoi de toute aide ou secours.

Le 14 octobre, ce journal publiait ce qui suit:

La prérogative la plus sacrée d'un sujet anglais est de n'être obligé de payer aucun impôt, à moins d'avoir le droit de représentation. Or le Canada n'a aucune représentation dans le parlement impérial.

Voilà un principe faux et trompeur, incapable de supporter un seul instant la critique, car il n'avait aucun rapport à la question en jeu. Mais qu'est-il arrivé? L'honorable ministre, non content de menacer ses collègues dans *La Patrie* et de retarder tout bon mouvement de leur part, appelle à son aide un autre organe du parti qu'il assujettit à ses vues. Je veux parler du *Temps*, qui exprime ainsi son opinion :

On sais déjà que c'est M. Tarte qui fait échec à l'idée saugrenue de prendre notre argent pour faire les guerres de l'empire. Le ministre des Travaux publics envisage la question du Transvaal au point de vue canadien. Qu'irions-nous faire en Afrique? Aider l'Angleterre à vaincre une armée irrégulière de 50,000 fermiers? La métropole peut se passer de nous pour cette facile besogne. D'ailleurs, elle ne nous la demande pas, et nous le demanderait-elle, que cette audacieuse et insolite démarche de sa part serait une raison nouvelle pour nous méfier.

La Grande-Bretagne, voyant l'orage s'amonceler sur sa tête, ne voudrait-elle pas nous engager dans un conflit créé ou provoqué par elle, dans la responsabilité duquel le Canada ne saurait avoir aucune part, que ce soit, et cela pour constituer un précédent plein de menace qui lui permettrait de tirer par la suite de notre pays autant d'argent et d'hommes qu'elle en aurait besoin? En vérité, nous serions bien fous de sacrifier notre sécurité présente et future, notre autonomie péniblement conquise, pour l'avantage douteux de partager la fortune de l'Angleterre.

Après de telles déclarations des organes français partisans du gouvernement, mais évidemment sous l'influence néfaste du ministre des Travaux Publics, le premier